



HAL
open science

Travail volontaire auprès des migrants : une approche en philosophie de terrain

Christiane Vollaire

► **To cite this version:**

Christiane Vollaire. Travail volontaire auprès des migrants : une approche en philosophie de terrain. Clinique(s) du travail : perspectives interdisciplinaires, CRTD (Cnam), Jun 2022, Paris, France. hal-04054564

HAL Id: hal-04054564

<https://hal.science/hal-04054564v1>

Submitted on 31 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Christiane VOLLAIRE

Pour le colloque *Les cliniques du travail : perspectives interdisciplinaires*. CNAM

Mardi 28 juin 2022

TRAVAIL VOLONTAIRE AUPRÈS DES MIGRANTS : UNE APPROCHE EN PHILOSOPHIE DE TERRAIN

La proposition que je fais ici s'appuie sur un travail de philosophie de terrain (associé au travail de photographie documentaire critique de Philippe Bazin). Il repose sur un terrain d'un mois à Briançon, à la frontière franco-italienne, mené en septembre 2021, à partir de 41 entretiens avec des solidaires et des migrants, autour du travail assumé par plusieurs militants ou aidants dans le cadre associatif. Travail très majoritairement bénévole, ou faiblement salarié pour quelques associatifs ayant pour tâche l'organisation de l'ensemble.

Le contexte est celui de l'afflux des migrants à la frontière, à partir de 2015-2016, lié conjointement à des situations internationales de guerre ouverte ou larvée, de violence économique et politique, et de construction progressive, depuis les années 90 et 2000, de l'Europe de Schengen en forteresse.

C'est donc à l'encontre des pouvoirs publics, aussi bien municipaux que régionaux, nationaux et internationaux, que des associations vont prendre en charge un travail titanesque d'assistance dans la montagne et d'accueil, pour lequel les solidaires eux-mêmes vont se trouver en butte non seulement aux difficultés d'une telle entreprise privée de soutien financier conséquent, mais aux obstructions administratives et à la persécution judiciaire. Ce sont les effets de ces pressions sur ces travailleurs – dont l'activité est aussi nécessaire que non reconnue –, que je souhaite aborder ici.

1. Organiser l'assistance

Pour la première fois, dans les Alpes, à partir de 2015, les habitants voient arriver par les cols, en nombre, des exilés issus de territoires précédemment colonisés, venant chercher refuge. Et, dans le même temps, la Police aux Frontières organise dans la montagne de véritables chasses à l'homme, en vue de les traquer pour les renvoyer de l'autre côté de la frontière. Les conventions internationales sur le droit d'asile et le droit humanitaire sont ainsi mises à mal, dans le temps même où les directives européennes sont appliquées en toute illégitimité.

En situation, donc, de présence réelle des exilés sur le territoire, l'attitude des pouvoirs publics est triple, contrevenant aux principes élémentaires des droits fondamentaux :

- refus de fait de l'asile avant même que la demande ait pu en être formulée,
- absence de création de structures pour un accueil dont la nécessité prévisible s'impose,
- attribution de crédits en hausse exponentielle à une gestion policière qui, si elle peut être meurtrière, s'avère en réalité inefficace en termes de dissuasion des arrivants.

L'organisation de l'assistance commence par les maraudes : patrouilles de recherche dans la montagne pour repérer les exilés en détresse et leur venir en aide. Ceux qui les organisent sont des montagnards aguerris, certains par ailleurs professionnels de l'accompagnement pour les touristes ou du secours, mais pour lesquels cette activité se situe totalement en-dehors de leur temps de travail rémunéré. Un temps, donc, pris sur leur temps de repos. BM dit :

C'est en novembre 2017 qu'on a décidé de faire les maraudes. Tous pratiquants de la montagne. D'autres maraudes avaient pu se faire avant, mais c'était très confidentiel. C'est à partir de 2017 que ça s'est organisé sous forme collective. Il y avait eu des signaux d'alerte avant, mais c'est en novembre 2017 qu'on a décidé d'unir nos forces, plutôt que de faire les choses chacun de son côté.

Comment être présents tous les soirs, au col de l'Échelle et au col de Montgenèvre ? On a mis en place un planning, des téléphones, du matériel. Mais uniquement du côté français, car on avait peu de liens avec les Italiens. Ça a duré jusqu'en janvier 2018, parce que c'était trop par rapport à nos ressources humaines¹.

Est décrit ici le passage d'une activité individuelle spontanée, guidée par le choc de voir les exilés en difficulté dans la montagne, à une activité collectivement organisée et planifiée : « être présents tous les soirs » suppose la gestion d'un planning, les prévisions d'un tour de rôle. La création du collectif des maraudeurs construit donc l'assistance non plus comme geste aléatoire, mais comme activité structurée. Cela suppose une mise à disposition du matériel nécessaire. Mais aussi une pensée des « ressources humaines », BM utilisant même ici la terminologie managériale.

Ce qui saisit ici est bel et bien, face à l'irréalisme des directives internationales, le réalisme politique de la décision solidaire. Non pas une utopie, mais au contraire l'organisation pragmatique qui se met en place face au constat d'un fait : les exilés sont là, avec d'excellentes raisons – liées à la réalité politique, sociale, économique de leur pays d'origine – d'avoir fui des espaces devenus massivement invivables. Et ils ne rentreront pas dans un « chez eux » qui justement ne l'est plus. Ce que prouve à foison l'absence totale de préoccupation des dirigeants de leur pays d'origine pour le sort qui leur est fait, dans les pourtours délocalisés de l'Europe-forteresse autant qu'au sein de ses frontières.

À l'encontre donc des dystopies européennes, les maraudeurs ne sont nullement des boys scouts en quête d'une bonne action, mais des activistes conscients que leur activité doit se structurer si elle veut pouvoir se pérenniser. Comme le dit AA, travailleuse sociale impliquée elle aussi dans le collectif des maraudes solidaires :

Au bout d'un moment, quand tu es dans l'urgence sans arrêt, il faut te dire que ce n'est pas une urgence².

Et ce faisant, c'est bel et bien d'une dimension falsifiante du concept d'urgence qu'elle traite. Si l'activité d'assistance perdure de fait sur le long terme, tout comme l'arrivée des migrants à la frontière, c'est justement qu'elle doit s'extraire de la fébrilité de l'urgence et du temps court qui y est associé, pour s'inscrire dans le long terme d'une situation intégralement programmable. Elle ne doit plus être pensée en termes de crise, mais en termes de problématique structurelle dont chacun peut constater la pérennité. Ainsi les associatifs vont-ils inscrire cette activité dans un système structuré qui n'est rien d'autre, à l'état embryonnaire, qu'un dispositif d'organisation du travail, supposant la reconnaissance de rôles, de places et de compétences.

2. Une perversion du rôle des associations

Mais, à travers cette problématique de la falsification de l'urgence, AA est parfaitement consciente que se joue un autre niveau de la question sociale, dont l'affrontement au fait migratoire constitue seulement une mise en évidence. Et le risque de mort dans la montagne la rend plus voyante encore :

L'évolution de la loi est de plus en plus difficile pour les personnes étrangères. Des associations de droit commun ont été sabrées, mises sous appel d'offre de tous les coins. Il y a donc eu disparition des associations qui posaient des questions et faisaient un vrai accompagnement social. C'était plein de petites assos qui remplissaient ce rôle et permettaient aux gens de rentrer dans la société française.

Il y a donc eu disparition de la fonction de lien social des assos, du FASILD (Fond d'Action et de Soutien dans la Lutte contre les Discriminations et pour l'Intégration)³.

¹ Entretien du 30 septembre 21.

² Entretien du 1^{er} octobre 21.

Et elle en conclut :

On assiste à un rétrécissement, qui est devenu un mur, de l'arsenal qui permettait aux étrangers d'avoir des portes d'entrée dans le système administratif. La Commission d'Accès aux droits en Préfecture, on ne peut même plus parler de ça. J'ai porté plainte contre l'ANPE pour discrimination raciale⁴.

Ajoutant :

Le droit des étrangers est un signal : ce qu'on grignote à eux, on le grignote à nous⁵.

Ici, il ne s'agit plus simplement du passage de la frontière, mais de ses suites et de la manière dont il va ouvrir accès à une vie possible sur le territoire. Et l'analyse de AA s'inscrit là encore sur le long terme et sur la perspective, dans l'histoire contemporaine, d'une « évolution de la loi ». Le rôle des associations y est présenté comme complémentaire de celui d'un État social. Ce dernier étant nommé bien à tort « État-Providence », puisque, loin de reposer sur une sorte de *deus ex machina* que constituerait le pouvoir politique, il repose au contraire sur un maillage social incluant la responsabilité citoyenne des associatifs.

Le travail associatif y est présenté dans sa relation à une organisation sociale au sein de laquelle il intègre des dispositifs de complémentarité socialement reconnus, mais aussi porteurs d'une redynamisation de l'État par leurs exigences critiques.

C'est précisément cela qu'une forme d'hégémonie néolibérale va tendre à saborder au tournant des années 2000, avec une accélération au cours des années 2010, dans le temps même où les gouvernementalités néolibérales accentuent leur pression autoritaire. C'est ce qui motive la mise « sous appel d'offre », qui tend à rendre le système associatif entièrement dépendant de la décision gouvernementale. AA met en évidence la double utilité du système associatif tel qu'il existait avant ce tournant : d'une part celle d'un regard critique à l'égard des pouvoirs (« poser des questions ») et d'autre part celle d'une puissance d'intégration des étrangers à la vie collective (« faire un vrai accompagnement social »). Et cette double utilité s'accompagnait d'un autre effet : la légitimation du travail associatif par l'État dans une reconnaissance de partenariat sans inféodation.

C'est cette reconnaissance des associations dans leur fonction de lien social, qui est mise à mal par les reconfigurations étatiques contemporaines. Transformant les associations critiques jouant leur rôle républicain non plus en partenaires, mais en « ennemies » de l'État, ces reconfigurations vont pousser à leur actuelle marginalisation ou criminalisation.

À Briançon, la MJC, assumant jusqu'ici un rôle corrélativement culturel et social, a ainsi été au cœur du dispositif d'accueil des migrants, dans sa fonction à la fois d'hébergement, d'ouverture et d'accompagnement social. Le Refuge solidaire y a trouvé sa place de 2016 à 2019, jusqu'à ce que la municipalité, passée à droite, coupe les subventions qui lui permettaient de payer son loyer, puis, en cette année 2022, mette à profit le départ en retraite de son directeur courageusement engagé, pour retirer désormais à l'association toute fonction sociale et l'inféoder au pouvoir municipal.

Une organisation du travail solidaire qui s'était construite efficacement sur des dizaines d'années est ainsi brutalement mise à bas, hors de toute concertation. Et une équipe dynamique, qui s'était constituée autour des relations entre assistance dans la montagne, hébergement solidaire et accompagnement social, voit son travail discrédité et violemment jeté aux oubliettes.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

3. La double contrainte de la sécurité

C'est pour faire face à ce sabordage de l'accueil, qu'un certain nombre d'associatifs vont créer un nouvel espace : celui des Terrasses solidaires. Un lieu qui fait suite au refuge solidaire de la MJC fermé sous la pression de la mairie, et va prendre forme à partir d'un montage complexe incluant plusieurs associations et un mécénat. Le lieu ouvre à l'été 2021, après des travaux menés par des associatifs pour le rendre habitable et conforme aux normes de sécurité. Il est prévu pour héberger 80 personnes. Mais, pendant tout le mois de septembre où nous y allons pour mener des entretiens, il n'y en aura jamais moins de 120, et jusqu'à 160. Le travail énorme d'entretien, de ménage, de cuisine – et même de gardiennage la nuit – y est entièrement assuré par des bénévoles. Une dizaine sont hébergés sur place ; les autres viennent de Briançon et des environs. Trois salariés peu rémunérés assurent la gestion du lieu, l'accueil des migrants et la coordination des bénévoles. L'espace devant leur bureau est envahi de lits de camps pour ceux qui sont arrivés dans la nuit.

SE, ingénieur en systèmes industriels, est responsable de la gestion du lieu, dont il a précédemment conduit les travaux de réaménagement. Il décrit ainsi son parcours professionnel antérieur :

J'ai bossé pour des multinationales à l'étranger, rarement en France. J'ai travaillé pour les gros pollueurs : Total, Areva. (...) J'ai trouvé un volontariat international en entreprise à l'étranger : en Australie, à Melbourne. J'y ai passé six ans et demi pour un réseau de tramways. Je gagnais très bien ma vie en Australie, avec un cadre de vie exceptionnel en dépensant très peu d'argent, sans souci de visa. (...) En quittant mon travail à Melbourne, je m'étais promis de ne plus bosser pour les multinationales. J'ai bossé pour une industrie relativement polluée, mais pas une multinationale : une source d'eau chaude thermale, les Grands Bains, à Manetiers-les-bains⁶.

C'est là qu'il apprend la charpente et la construction, qui vont lui servir lors de son embauche aux Terrasses solidaires où nous le rencontrons. Un travail qui clairement fait sens pour lui, à l'encontre de ses emplois précédents, incomparablement plus rémunérateurs mais éthiquement problématiques.

Mais d'emblée, dans ce travail à Briançon qu'il a choisi et qui correspond à ses orientations éthiques et politiques, il est confronté à un véritable *double bind*, entre l'exigence d'accueil inconditionnel pour les personnes, et l'exigence non moins drastique du respect des normes de sécurité, concernant en particulier le dépassement de la jauge. Il décrit ainsi la tension entre l'association qui l'emploie (les Terrasses solidaires, qui gèrent le lieu) et celle qui décide de l'accueil et l'organise (le Refuge solidaire) :

Les personnes qui portent la responsabilité juridique du dépassement de la jauge, ce sont les Terrasses solidaires. Ça a créé un déséquilibre de responsabilité : ce n'est pas nous qui accueillons les gens, mais c'est nous qui en portons la responsabilité. C'est le Refuge solidaire qui fait l'accueil. On est donc en train d'écrire des conventions qui engagent le Refuge solidaire à ne pas dépasser la jauge. Ça me met dans une situation tendue, parce que la sécurité incendie est gérée par les bénévoles la nuit. La sécurité des personnes et du matériel n'est pas assurée. Il peut y avoir des bagarres la nuit, et c'est moi qui aurai à gérer les conséquences⁷.

Le lieu a dû ouvrir rapidement, avant que ces problématiques ne puissent être résolues, et la pression est très forte, dans des conditions corrélatives d'afflux des migrants et d'insécurité. Elle se traduit dans des termes très clairs :

Si on respecte nos engagements, il y aura 80 personnes à la rue⁸.

⁶ Entretien du 17 septembre 21.

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

De façon significative, la mairie, engagée à droite, refusant toute aide aux migrants et se comportant de manière hostile avec les associations, n'interviendra pas pour dénoncer la responsabilité des associations dans ce manquement aux normes de sécurité et faire fermer le lieu, alors qu'elle envoie tous les jours un observateur aux Terrasses.

Clairement ici, le travail associatif se substitue – opportunément aux yeux des pouvoirs publics – à ce qui devrait être le rôle de la municipalité pour faire face à cette situation : des exilés à la rue constitueraient pour la ville une image touristique plus dégradante que leur hébergement dans un espace à l'écart de l'espace public. Un travail bénévole qui semble donc s'exercer à l'encontre des volontés municipales va donc en réalité servir subrepticement leurs intérêts, sans être jamais reconnu comme tel. Ou, pour le dire en termes plus crus, comme l'énonce AA, mentionnant les termes d'un président d'association pour argumenter contre la fermeture antérieure du Refuge de la MJC :

Quand le précédent refuge était menacé de fermeture, le président a dit : « Grâce à nous, il n'y a pas de viols à Briançon ».

4. Contexte émotionnel et exigence de structure

De son côté, RW a la charge de la coordination des bénévoles aux Terrasses solidaires. Une charge qui a peu à voir avec sa formation d'anthropologie culturelle à Amsterdam, ou avec a raison de sa présence à Briançon pour devenir guide de haute montagne. Choisie pour ses réelles qualités relationnelles, elle est cependant peu à l'aise dans une fonction qui nécessite un grand sens de l'organisation, et pour laquelle les deux personnes qui l'ont précédée au Refuge solidaire sont parties en burn out. Elle décrit ainsi son travail :

Ce que je fais : gérer le quotidien avec tout le monde. On court dans tous les sens : c'est ça être bénévole ici. L'idée est que je coordonne les bénévoles extérieurs qui nous contactent. Et de les préparer pour leur séjour ici. Voir s'ils vont bien. Essayer de relancer les pôles : ménage, linge, cuisine, accueil. Médecins du Monde et la Passe viennent pour les soins. La Croix-Rouge passe deux fois par semaine faire les tests covid, pour que les gens puissent partir⁹.

Mais cette « gestion du quotidien » la met dans un conflit entre la dimension relationnelle de son travail et sa dimension administrative et organisationnelle :

Ma journée ? Je me sens comme une poule sans tête. Il n'y a pas une journée comme les autres. Il faut beaucoup parler avec les gens. L'administration, je n'arrive pas à le faire ici : je tente de voir ma boîte mail sur l'ordi et de regarder mon téléphone. Il faut faire beaucoup de réunions pour relancer les pôles¹⁰.

Plus loin, elle dira « On est tous en mode course » et évoquera les crises à répétition que génère ce stress entre les bénévoles. Ce temps passé à gérer les tensions dans un perpétuel sentiment d'urgence est un temps qui contraindrait à remettre à plus tard tout ce qui permet de structurer l'activité et par là même de la rendre plus simple et apaisée. Et le « plus tard » sera hors de ce qui est supposé être ses heures de travail. Une activité donc en continu, sans rupture de temps, et nécessairement non reconnue comme telle. Les salariés disent à quel point, dans ce type d'engagement, la limite est impossible à établir entre vie privée et vie de travail, tout autant qu'entre affects et décisions pratiques, parce que la demande est multiple et infinie, et ne cesse d'excéder, techniquement et émotionnellement, la ressource.

Or cet excès représente tout ce qui, de cette activité d'assistance, devrait bel et bien relever de la responsabilité publique. Comment, en ce sens exiger des bénévoles une drastique

⁹ Entretien du 16 septembre 21.

¹⁰ *Ibid.*

organisation de leur planning, qui, sur le long terme, les obligerait à un engagement régulier permettant d'anticiper les présences et de coordonner leur efficacité ? Si RW se sent « comme une poule sans tête », c'est aussi parce que la charge de travail attribuée aux bénévoles dont elle doit structurer l'activité est d'une part disproportionnée par rapport aux ressources, mais d'autre part aussi disproportionnée entre les différents volontaires, les uns considérant leur activité comme soumise aux aléas du reste de leur emploi du temps, et les autres s'imposant de ce fait la responsabilité écrasante du fonctionnement d'une machine par essence dysfonctionnelle :

J'ai besoin de structurer, d'avoir un planning : je ne sais pas à quel point je peux compter sur eux. Est-ce que j'aurai assez de monde à la cuisine ce week-end ? Il me faut un planning. Il existe un doodle, mais les gens ne le remplissent pas. Il y a des gens qui sont là toujours (...). Mais il y a plein de crises tout le temps, parce qu'on n'a pas assez de bénévoles. Du point de vue du travail d'équipe, l'équipe a explosé. C'est aussi ce qu'il faut remettre en place, et c'est compliqué¹¹.

Et elle ajoute :

J'ai toujours eu l'habitude de travailler dans une organisation plus verticale, où chacun occupe sa place. Mais ici, tout le monde gère ensemble, et je n'ai jamais fonctionné comme ça¹².

Saisie entre un besoin de verticalité organisationnelle et un désir de convivialité relationnelle, RW est aussi aux prises avec la dimension puissamment émotionnelle de la présence des migrants dans cet espace des Terrasses, qu'elle partage avec eux sans pour autant s'en occuper directement, et des aspects tragiques non seulement de leur parcours antérieur, mais de leur devenir, dont elle sait très bien qu'au-delà de l'assistance temporaire, il n'est assuré nulle part et en butte à l'hostilité des décisions publiques :

Pour les migrants, le drame est tellement grand, c'est juste un tout petit peu soulager pendant quelques jours. Je vois pourquoi c'est bien, ce qu'on fait ; mais il y a tellement de gens sans futur, précaires et avec une lourde histoire. C'est une manière de se sentir utile, mais la tâche est trop grande¹³.

C'est ainsi qu'elle tente d'analyser le rôle qu'elle s'assigne, après le départ de sa prédécesseure en burn out :

Je n'ai jamais rencontré Pauline. La première semaine, j'ai essayé de comprendre ce qui se passait. La deuxième semaine, la structure à mettre en place m'est apparue. La troisième semaine, il faut la mettre en place. Réussir ça, c'est rester debout physiquement et psychologiquement, pour arriver à faire mon boulot. Qu'il y ait des structures quand je partirai.

Au bout de trois semaines de présence, « rester debout physiquement et psychologiquement » est déjà, pour cette jeune coordinatrice des bénévoles, un redoutable *deal*, croisant les enjeux existentiels de l'engagement auprès des migrants à ceux d'une volonté de rationaliser sa position et le travail à accomplir. Mais, écrasée par le poids multidimensionnel de cette « tâche trop grande », elle finira par prendre la décision de quitter son poste avant la fin de son contrat.

5. Le sens solidaire du travail

¹¹ *Ibid.*

¹² *Ibid.*

¹³ *Ibid.*

Ce que prennent ainsi de plein fouet l'ensemble des bénévoles et des salariés associatifs, ce sont tout simplement les effets du double langage des politiques publiques régionales, nationales et globales. Celles-ci en effet qualifient sur le mode de l'urgence et de la crise une situation internationale des migrations, dont les modalités sont non seulement de long terme, mais de part en part structurelles et liées aux réalités de la violence économique.

Ces politiques publiques, refusant de prendre en charge la responsabilité territoriale qui leur incombe, posent de ce fait un déni sur les réalités humaines très concrètes qu'elles génèrent. De ce déni participe la stratégie « dissuasive » à l'égard des migrants, dont toutes les analyses (en particulier celle de Jean Ziegler dans *Lesbos, la honte de l'Europe*) montrent qu'elle est tout à la fois irréaliste, inefficace et meurtrière.

Réfléchir leurs conséquences sur le travail associatif, ce n'est nullement se lamenter sur le découragement des volontaires, mais bien plutôt montrer comment des forces de réalisme et de résistance sont à l'œuvre, pour donner corps à ce que Durkheim, dans *De la Division du travail social*, appelait « solidarité organique ».

Il y montrait que toute organisation sociale ne peut légitimement reposer que sur une forme de solidarité pensée, réfléchie – et non pas spontanée – qui est au cœur de l'organisation du travail. Et que là où cette cohésion manque, règne ce qu'il appelle un « état d'anomie », c'est-à-dire une absence de loi et d'équilibration collective du corps social. En 1902, dans la préface à la seconde édition du livre (publié en 1893), il attribuait déjà cet état d'anomie mortifère à l'invasion de la sphère publique par la dérégulation économique :

Nous insistons à plusieurs reprises, au cours de ce livre, sur l'état d'anomie juridique et morale où se trouve actuellement la vie économique. (...) Mais ce qui fait, aujourd'hui en particulier, la gravité exceptionnelle de cet état, c'est le développement, inconnu jusque-là, qu'ont pris, depuis deux siècles environ, les fonctions économiques. (...) une forme d'activité qui a pris une telle place dans l'ensemble de la vie sociale ne peut évidemment rester à ce point dérégulée sans qu'il en résulte les troubles les plus profonds. C'est notamment une source de démoralisation générale¹⁴.

Le terme même de « démoralisation » a un double sens en français, signifiant à la fois la perte des repères éthiques et le découragement dépressif. Le texte de Durkheim joue précisément de ce double sens, en reprenant les éléments d'une anthropologie positive, à l'encontre même des positions du darwinisme social :

Si les hypothèses de Darwin sont utilisables en morale, c'est encore avec plus de réserve et de mesure que dans les autres sciences. Elles font, en effet, abstraction de l'élément essentiel de la vie morale, à savoir de l'influence modératrice que la société exerce sur ses membres et qui tempère et neutralise l'action brutale de la lutte pour la vie et de la sélection. Partout où il y a des sociétés, il y a de l'altruisme, parce qu'il y a de la solidarité¹⁵.

Ainsi l'altruisme, tout comme la solidarité, ne sont pas un vœu pieu face à la réalité de la violence et des discriminations. Ils constituent bien au contraire une autre réalité, tout aussi effective, qui peut seule construire un ordre social pérenne. La responsabilité authentique d'une organisation socio-politique et d'une organisation du travail sont donc bien plutôt dans le modèle offert par les solidaires. Il vient ici contredire, par les faces multiples de l'activité d'accueil des migrants, les formes de dystopie sociale performative imposées tout à la fois par les technocraties européennes et leurs relais nationaux et locaux.

Ce que met en évidence le travail des volontaires sur le terrain, ce n'est donc pas seulement la déshumanisation, mais tout simplement la totale irrationalité de directions politiques délégitimées par leur propre pouvoir de déni et d'aveuglement.

¹⁴ Émile Durkheim, *De la Division du travail social*, PUF Quadrige, 2013, Préface.

¹⁵ *Ibid.*, p. 174.